


7 En face d'une maison de garde barrière, tourner à gauche, passer sous l'ouvrage de la voie ferrée et suivre ce large chemin empierré. Poursuivre à travers champs jusqu'à la RD4B1. Continuer en face et 100 m plus loin, tourner à gauche. Suivre ce petit chemin de terre jusqu'au bourg de Droux.

8 A la route, aller à gauche. Juste avant la mairie, tourner à droite. Au croisement, aller en face et rejoindre le square et le point de départ.

 Cette petite route longe les anciennes douves du château de Droux. Au coin droit de la maison, s'observent encore les armoiries.

Droux

Ses habitants s'appellent les Drouniers et les Drounières. Le territoire communal est arrosé par les rivières Gartempe et Semme. De son passé (le château de Droux joignait l'église et le tout était entouré de murailles et fossés), le village ne conserve que les douves, quelques pierres disséminées dans le village (pierre gravée aux armes du Comte de Chamborand) et l'église romane. (Source office de tourisme du Limousin en Marche)



La Gartempe (sur tout son cours) est classée site Natura 2000. Elle présente une grande diversité écologique (dix milieux naturels et vingt espèces considérés comme rares et menacés à l'échelle européenne). Le retour des poissons migrateurs est un enjeu fort sur la Gartempe comme sur l'ensemble du bassin de la Loire dont elle est un affluent. Le Saumon atlantique et la Lamproie marine font l'objet d'actions spécifiques (effacement du barrage de Maison Rouge en 1998). La reproduction naturelle du Saumon sur le bassin versant de la Gartempe est quant à elle avérée depuis 2002. Le site des buttes à Gaudy (landes à bruyères) au Petit Confolens (commune de Droux) fait partie du programme Natura 2000. Il est géré par le Conservatoire régional des espaces naturels du Limousin. Un circuit pédestre de 2 km vous permet de découvrir ce site. (Source office de tourisme de Limousin en Marche)



les armoiries de Droux se blasonnent ainsi : au premier d'or au lion de sable, au second de sable aux deux barres d'argent.

En chemin :

- La rivière Semme ;
- Le bocage limousin, les forêts ;
- Le bourg de Droux, l'église, les anciennes douves du château ;
- Les moulins.

Ne pas jeter sur la voie publique



HEBERGEMENT / RESTAURATION

Informations et brochures disponibles
à L'Office de Tourisme du Limousin en Marche
Pôle de Magnac-Laval
Contact : 05 55 68 59 15

En savoir + sur la Haute-Vienne : www.tourisme-hautevienne.com

POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie.

Pensez à emporter vos détritiques et à refermer les barrières derrière vous.

Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée.

Respectez la faune et la flore. Ne faites pas de feu.

Évitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.

Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est déconseillé aux autres usagers (VTT, équestres,...).

Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou 112

SMS d'urgence pour les sourds et les malentendants : 114

www.randonnee-hautevienne.com

Vous pouvez consulter et télécharger gratuitement l'itinéraire de votre choix à partir du site www.randonnee-hautevienne.com et déposer un avis concernant le circuit (problème ou suggestion) en cliquant sur l'onglet "signaler un problème" ou en téléphonant au 05 55 79 04 04.



Cette fiche randonnée a été conçue et financée par le Département de la Haute-Vienne dans le cadre de sa politique en faveur de la randonnée.

Crédit photos : Commune de Droux

DROUX

Chemin des deux moulins

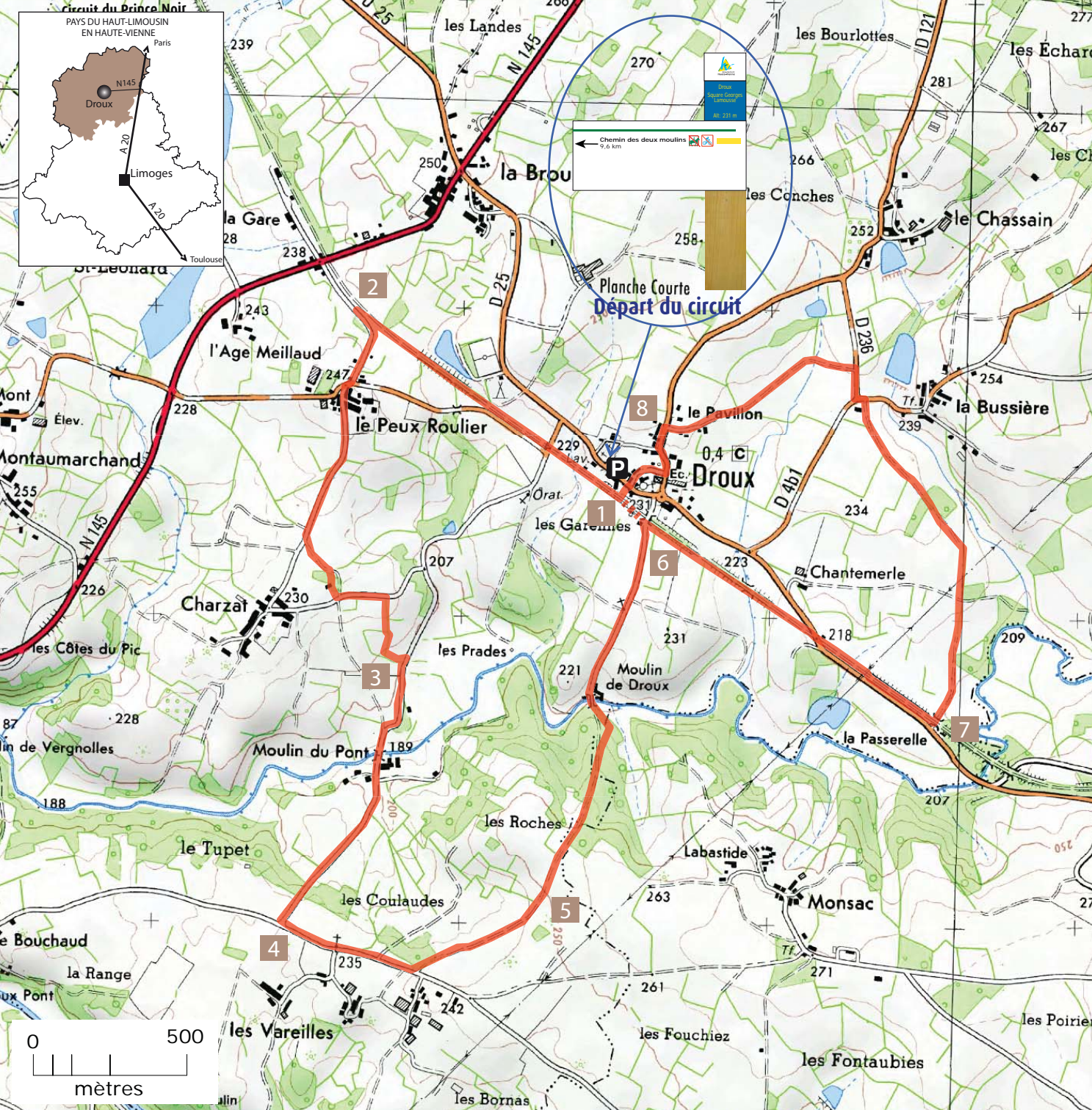
2 h 30 - 9,6 km

Variante : 0 h 50 - 3,6 km

Tous nos chemins mènent à vous
www.randonnee-hautevienne.com



PAYS DU HAUT-LIMOUSIN



Info pratique

Accès : à 50 min de Limoges. Prendre l'A20 en direction de Paris puis la sortie 23b en direction de Bellac via la RN145. A la Brousse, prendre à gauche la RD25 vers Droux.

Départ : parking square Georges Lamousse.

Durée	Longueur	Balissage	Niveau	Dénivelé
2 h 30	9,6 km	jaune	moyen	61 m

				Continuité d'itinéraire		Changement de direction
Les pratiques possibles				Mauvaise direction		

Itinéraire

- Se diriger vers l'ancienne voie ferrée "Le Dorat - Bessines" en contre-bas de la place. La suivre à droite. Au croisement avec une route continuer tout droit.
Variante : suivre à gauche l'ancienne voie ferrée, traverser la RD25 puis continuer en face jusqu'au point 7.
- En face du Peux Roulier, quitter l'ancienne voie ferrée, tourner à gauche et rejoindre le village. Le traverser et poursuivre sur la voie communale. Juste avant le village de Charzat, tourner à gauche sur un petit chemin. A la route, tourner à gauche. 50 m plus loin, suivre un chemin creux qui descend.
- Continuer à droite sur la route, traverser un vieux pont en pierre qui enjambe la rivière Semme. Juste après, à gauche, le moulin du Pont. Suivre cette petite route qui remonte.
- Au croisement, aller à gauche, laisser le village des Vareilles à droite. En face de la deuxième route à droite, tourner à gauche. Suivre le chemin.
 Ce beau chemin bordé de murets en pierres sèches, conduit à un point de vue sur le bourg de Droux et la vallée de la Semme.
- Redescendre à travers bois, emprunter la passerelle en bois pour traverser à nouveau la Semme. Laisser le moulin de Droux à droite et remonter en suivant la petite route.
- Juste avant le pont, tourner à droite et suivre ce large chemin qui rattrape l'ancienne voie ferrée. Traverser la route à l'ancien passage à niveau et continuer sur cette ancienne voie. La quitter quelque 100 m plus loin et la longer à droite.